

# CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE – SAVOIE



mai 2014

Centre de Gestion:  
Etablissement public  
départemental local à  
caractère administratif

Créé suite aux lois de  
décentralisation 26/01/1984  
(titre III - statut général de la  
FPT)

Contribue au  
développement des  
collectivités et des EPCI

Concourt à la gestion  
des carrières des  
personnels territoriaux

L'établissement est géré par un conseil d'administration élu pour 6 ans. Le président du CDG74 est M. Antoine de Menthon.

Les collectivités et établissements de moins de 350 agents y sont affiliés obligatoirement

Les autres collectivités peuvent bénéficier de leurs prestations si elles le souhaitent, par affiliation volontaire.



# HISTOIRE DU CDG 74

**1986**

Le CDG74 succède au Syndicat de Communes pour le Personnel de la Haute - Savoie

**1986**

le CDG74 gère 4500 carrières d'agents de le FPT

**2012**

Le pôle santé s'installe dans de nouveaux locaux

# HISTOIRE DU CDG 74

**2013**

Création des Instances Médicales au sein du Centre de Gestion

**2014**

Le CDG74 engage une réflexion sur l'offre de services en direction des collectivités et EPCI, et lance le BOUQUET DE SERVICES

**2014**

Le Centre de gestion gère 10 436 carrières des 494 collectivités affiliées



Aujourd'hui : **61** collaborateurs

Administration générale	17
Emploi/Concours	5
Carrières/Retraites	8
Instances médicales	2
Ressources humaines/Actions sociales	14
Santé au travail	15



## Centre de Gestion

Missions Obligatoires

Missions Facultatives

Missions Optionnelles



- ❑ Emploi, concours et examens
- ❑ Gestion des carrières
- ❑ Comité Technique
- ❑ Commissions Administratives Paritaires
- ❑ Conseil de Discipline
- ❑ Instances Médicales



## Emploi, concours et examens

- Organise les **concours et examens professionnels** en coordination avec les autres centres de gestion de la Région

- L'action **FMPE** (fonctionnaires momentanément privés d'emploi) prend une nouvelle orientation avec la charte passée avec **Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales**

- Met en relation les collectivités et les agents grâce à la **bourse de l'emploi** et développe des actions en direction des demandeurs d'emploi, et en faveur du **retour à l'emploi** de certains agents

- Organise les **commissions d'évaluation professionnelle** en application de la loi du 12/03/12



## Carrières et Retraite

- **Accompagne** les collectivités affiliées dans la gestion de leurs agents

- **Anime** les instances paritaires : comités techniques, commissions administratives paritaires et conseil de discipline

- **2013 :**  
Gère les **10 436** carrières de fonctionnaires stagiaires et titulaires des 494 collectivités affiliées.

- **Assure** l'assistance administrative retraite en partenariat avec la CNRACL



## Comité technique

- **Motifs de saisine de CT :**

Organisation et fonctionnement des services,

Règlements relatifs au temps de travail,

Plans de formation,

Suppressions d'emploi...

- **Son rôle:**

Instance consultative  
pour les collectivités  
employant moins de  
50 agents

- **2013:**

376 dossiers traités



## Commission administrative paritaire

- **Compétence principale de la CAP :**

Examine l'application individuelle des règles statutaires en matière de déroulement de carrière des fonctionnaires. (détachement, disponibilité, avancement de grade... etc)

- **Trois commissions**

- A (10 membres)
- B (12 membres)
- C (16 membres)

- **2013 :**

6 CAP par catégorie et 2 844 dossiers et autant d'avis exprimés



## Conseil de discipline

Instance paritaire (employeurs et agents) il est présidé par un magistrat du tribunal administratif.

### • Son rôle :

Rend des avis sur des dossiers délicats, à l'initiative de la collectivité qui reproche à un agent un acte délictueux ou inacceptable.

### • 2013 :

- 10 conseils de discipline au cours de l'année
- 9 collectivités ont suivi l'avis de la collectivité
- 1 seule n'a pas suivi l'avis
- Appel possible devant le conseil de discipline de recours

## Instances médicales

- **Crée le 1er Janvier**

**2013**, le pôle des instances médicales, est chargé des secrétariats de la commission de réforme et du comité médical (pour les collectivités affiliées).

- **Interventions**

- Instruction des dossiers
- Organisation des séances
- Conseil aux collectivités et agents
- Animation des compétences transversales en lien avec les autres pôles (cellule maintien dans l'emploi)

- ❑ Médecine préventive
- ❑ Prévention des risques professionnels
- ❑ Missions Handicap
- ❑ Action sociale : prestation paie
- ❑ Service archives
- ❑ Mise à disposition de personnel: secrétaire de Mairie itinérante

# MISSIONS FACULTATIVES

## Médecine préventive

Mission Obligatoire pour l'employeur !

• **Journée mondiale sans tabac:**  
Les médecins du CDG74 seront à la Roche-sur-Foron le 27 mai 2014 pour une journée sensibilisation

### • Enjeux

Missions de prévention  
→ réalisées sur le terrain : éviter toute altération de la santé des agents à l'occasion ou en raison de leur travail

### • Rôle

Médecin de prévention → conseils employeurs, agents  
Amélioration des conditions de travail  
Adaptation des postes  
Hygiène, Prévention...

### • Interventions

→ Actions sur le terrain (action de sensibilisation, visite de poste)  
→ Visites médicales

## Prévention des risques professionnels

Mission Obligatoire pour l'employeur !

### • Objectifs

Favoriser une approche pluridisciplinaire de la prévention des risques professionnels pour agir auprès des collectivités adhérentes.

### • Rôle

- Information des collectivités
- Assistance à la rédaction du document unique d'évaluation des risques
- Animation du réseau départemental

### • Interventions

Colloques Santé au travail  
Rencontres départementales / Réunions d'informations  
Visites d'inspection



# MISSIONS FACULTATIVES

## Mission handicap

• **Journée formation  
Handicap:  
Le 24 juin 2014 à  
l'AGORA à Bonneville**

### • Objectifs

Poursuivre les actions en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

### • Actions

- Sensibiliser les différents acteurs dans les collectivités et les soutenir
- Mettre en place des actions en faveur du recrutement des travailleurs handicapés
- Permettre aux personnes handicapées d'accéder à l'emploi durable
- Favoriser l'apprentissage des travailleurs handicapés avec le partenaire Solidarité pour Réussir
- Convention avec AGIR'H pour les bilans de reconversion professionnelle.

## Action sociale

### • Plusieurs actions

Le CDG74 a développé des réponses adaptées à la situation variée des collectivités, en proposant différents **dispositifs** « *à la carte* », tels que :

- Le **PASS74** (2014/2018)
- La **protection sociale Interiale** (2013/2018)
- La **protection sociale Collecteam** (2014/2019)
- Calcul de l'**indemnisation** en cas de **perte d'emploi**, l'**allocation retour à l'emploi**
- Le **service paie**
- Le **contrat assurance groupe**

## Archives

- 3 types de missions

Le diagnostic: état des lieux des archives, récolement des documents, **conseils** en matière de **conservation et classement**.

L'intervention: traitement des dossiers clos, **formation du personnel** aux techniques d'**archivage** et de **classement**

La maintenance: **mise à jour du classement et de l'archivage** réalisées par l'archiviste qui avait au préalable réalisé le traitement des archives.

## Prévues dans le Bouquet de Services :

- ❑ Cellule expertise juridique
- ❑ Avis du RAPO
- ❑ Ateliers Mobilité
- ❑ Prise en charge des frais de gestion des : contrats d'action sociale, conventions de protection sociale complémentaire, dossiers retraite, contrats aidés, coûts pédagogiques,
- ❑ Aide financière pour les congés de formation
- ❑ Accès à un outil en ligne de calcul et de gestion des allocations « retour à l'emploi »
- ❑ Accès à l'emploi titulaire



## Le Bouquet de Services

Une plaquette  
explicative est à  
votre disposition !

- Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, les collectivités peuvent adhérer au **Bouquet de Services**. Cette offre propose en plus des missions statutaires des **missions facultatives**. Optez pour un *accompagnement global* et des *appuis spécialisés* pour la gestion des ressources humaines, des emplois et des compétences des collectivités.
- **Les atouts:**
  - Une convention unique pour de nombreuses prestations
  - Une gestion simplifiée, des coûts mutualisés, une dépense planifiée
  - De nouvelles prestations plus proches des collectivités et de leurs agents

# MISSIONS OPTIONNELLES

## L'expertise juridique statutaire

*La Nouveauté du  
Bouquet de  
Services !*

Le **Bouquet de Services** met à disposition des collectivités adhérentes de la nouvelle offre une **cellule d'expertise juridique**. La cellule permet un accès aux fond documentaires de niveau expert, et des échanges privilégiés pour répondre à des questions précises d'un niveau élevé, en partenariat avec les CIG Grande Couronne et Petite Couronne.

Un accès personnel  
et privilégié riche en  
information

Evolution future : un  
espace collaboratif  
de travail

Une fiche saisie à la  
disposition des  
collectivités pour  
faciliter le traitement  
des dossiers, et  
préciser la demande



# LE PARTENARIAT AVEC L'IUT D'ANNECY

**5 Juin 2014:**

Le CDG74 est partenaire de l'IUT d'Annecy-le-Vieux pour :

- ✓ Encourager la licence professionnelle Management Opérationnel des Collectivités Publiques
- ✓ Mener le projet GPEC pour mener une étude de l'emploi sur le territoire, en collaboration avec l'IREGE

Job dating à l'IUT d'Annecy-le-Vieux



# LE PARTENARIAT AVEC SOLIDARITÉ POUR RÉUSSIR

✓ **Solidarité Pour Réussir** : organisme au service des établissements → trouver des solutions : ressources humaines, recherche d'emploi ...

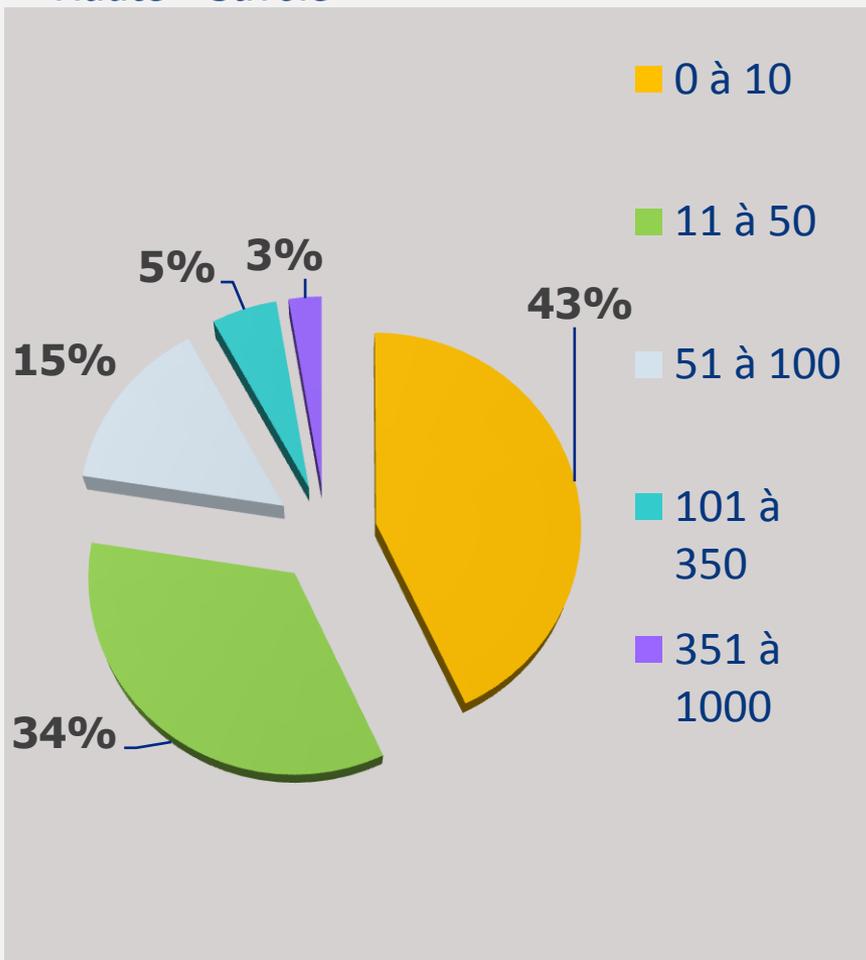
✓ **CDG74** partenaire de l'association **SPR** :

- Recrutement, accompagnement d'apprentis en situation de handicap;
- Réflexion embauche, accompagnement maître d'apprentissage et apprenti, «après apprentissage »...

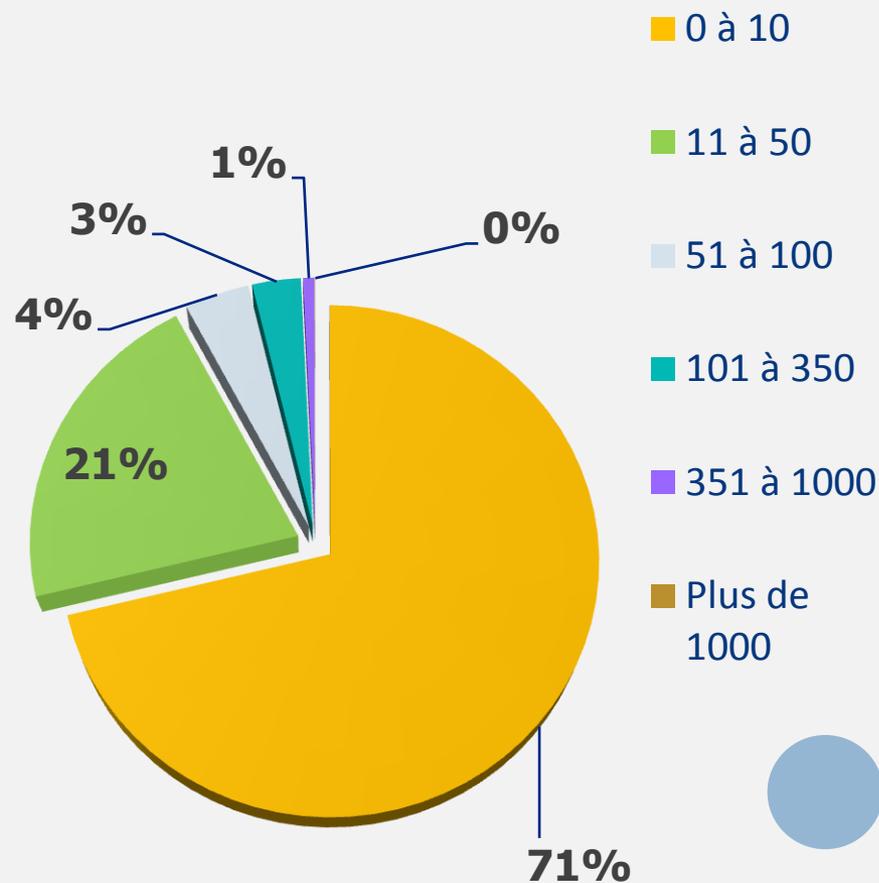


Combien votre commune ou votre établissement compte d'emplois permanents ?

*Haute - Savoie*

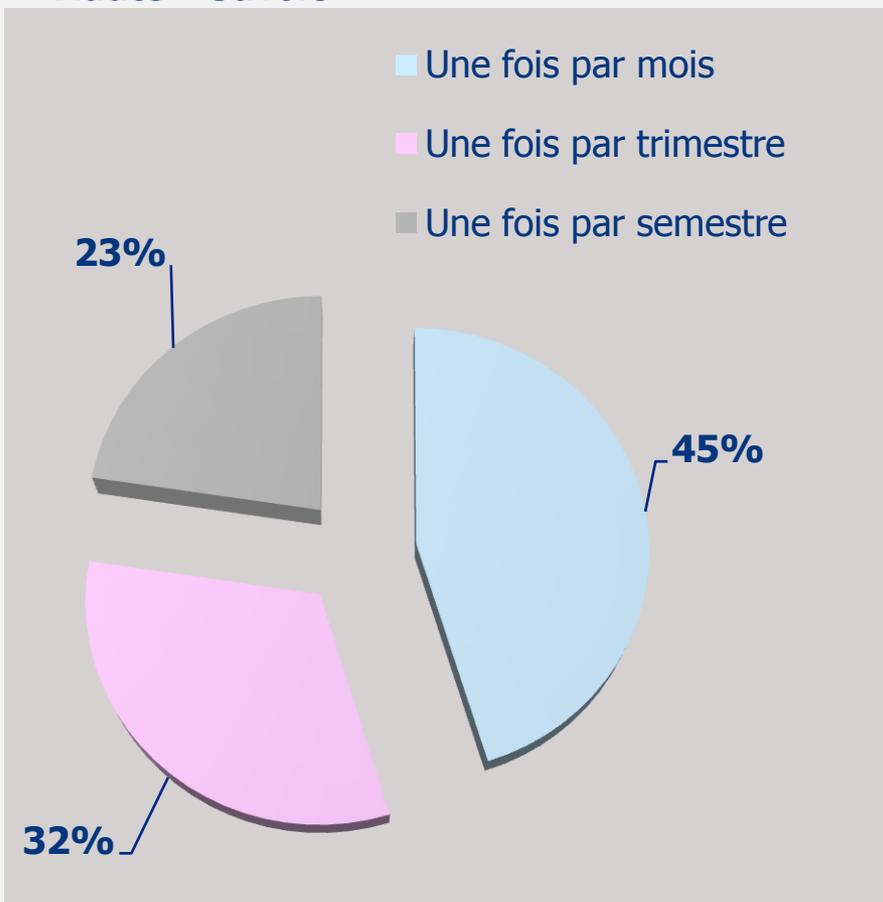


*France*

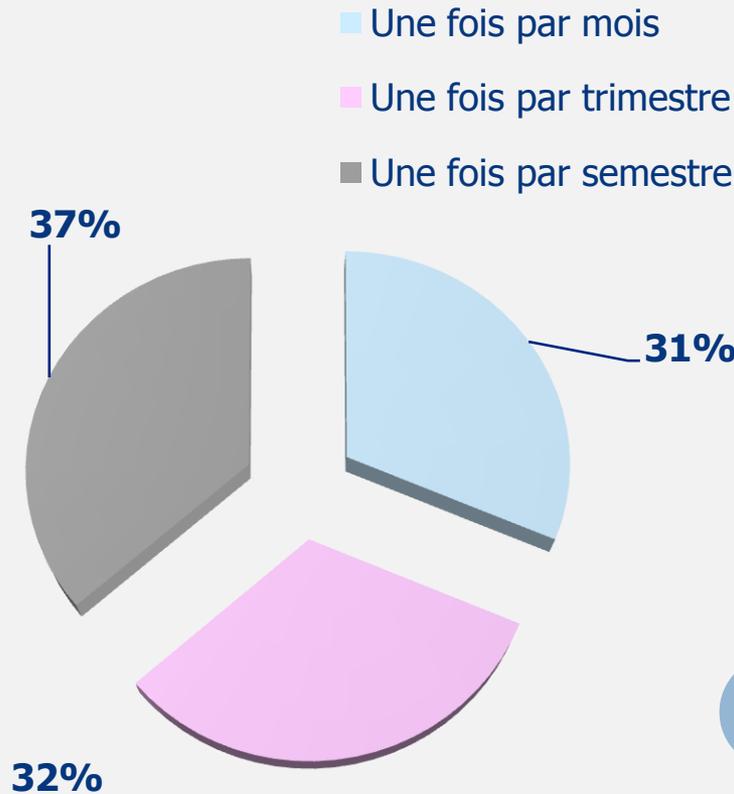


Avez-vous eu durant votre mandat de maire régulièrement l'occasion de solliciter votre Centre de Gestion ?

*Haute - Savoie*

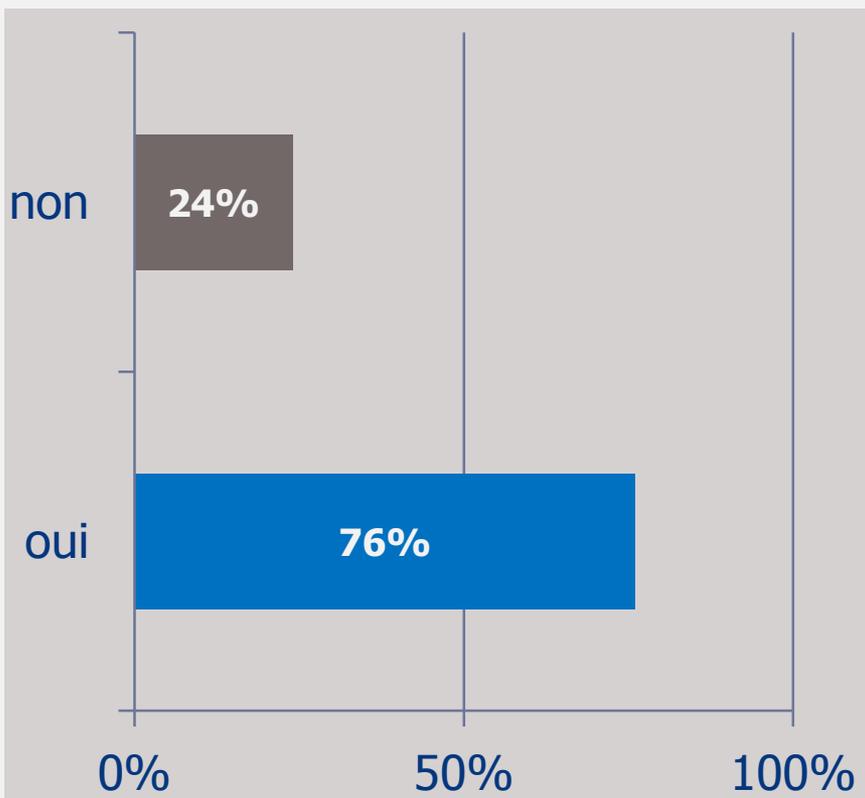


*France*

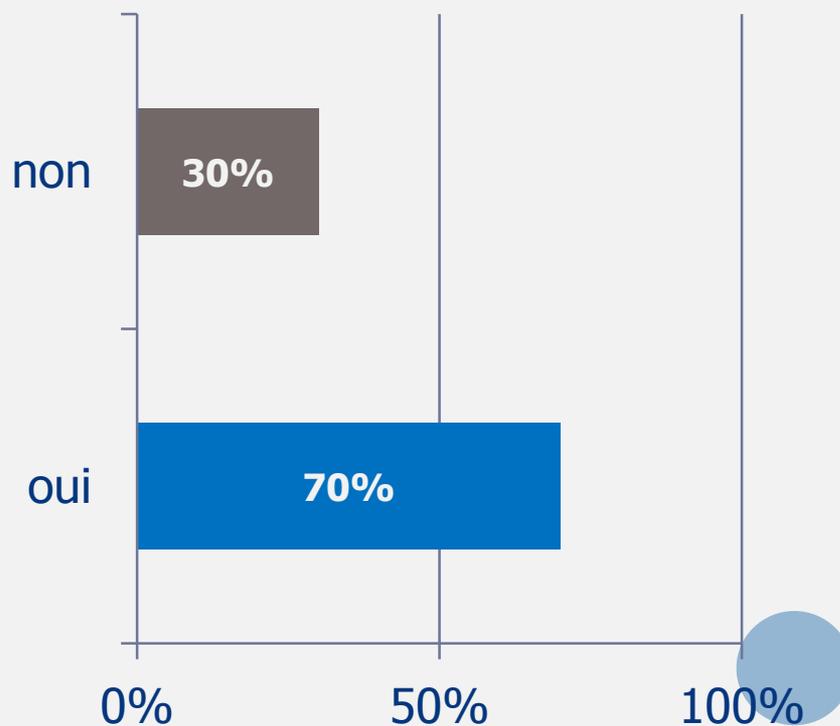


Pensez-vous connaître de façon générale les grands principes de fonctionnement du statut de la fonction publique territoriale ?

*Haute - Savoie*

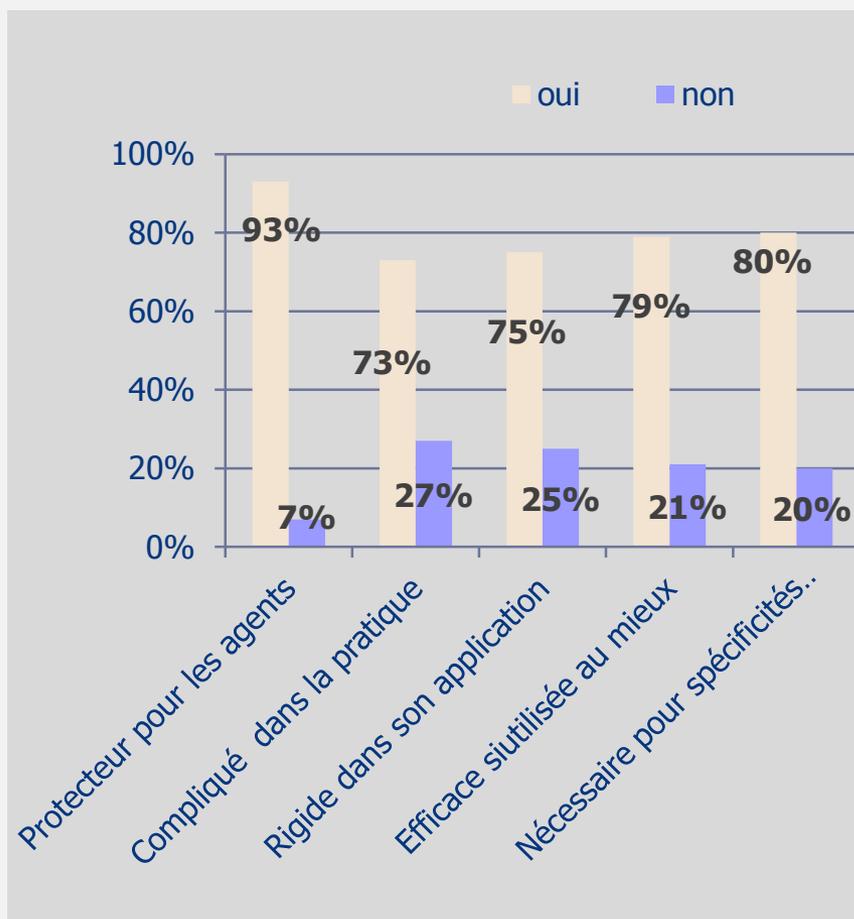


*France*

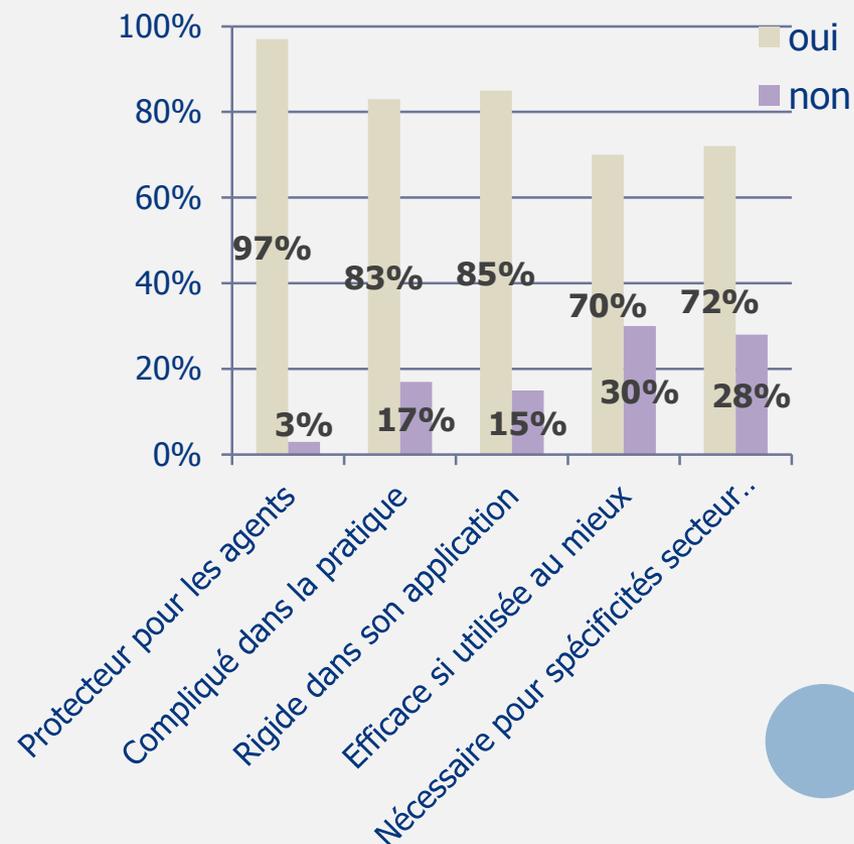


Diriez-vous que le statut de la fonction publique territoriale est ....

*Haute - Savoie*

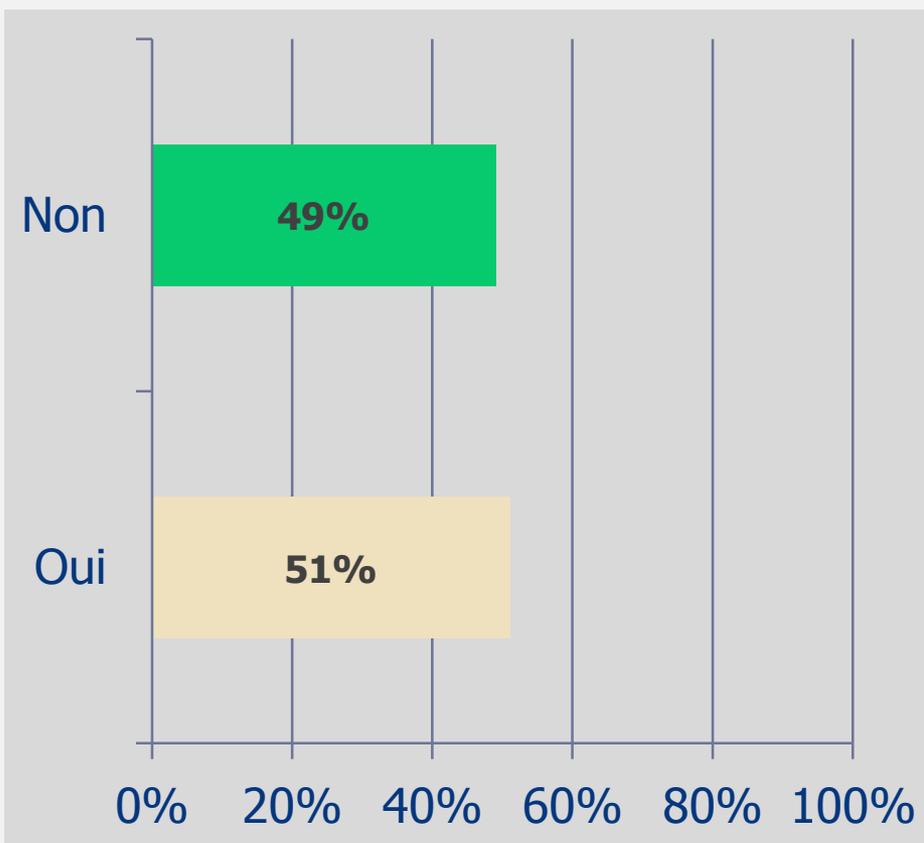


*France*

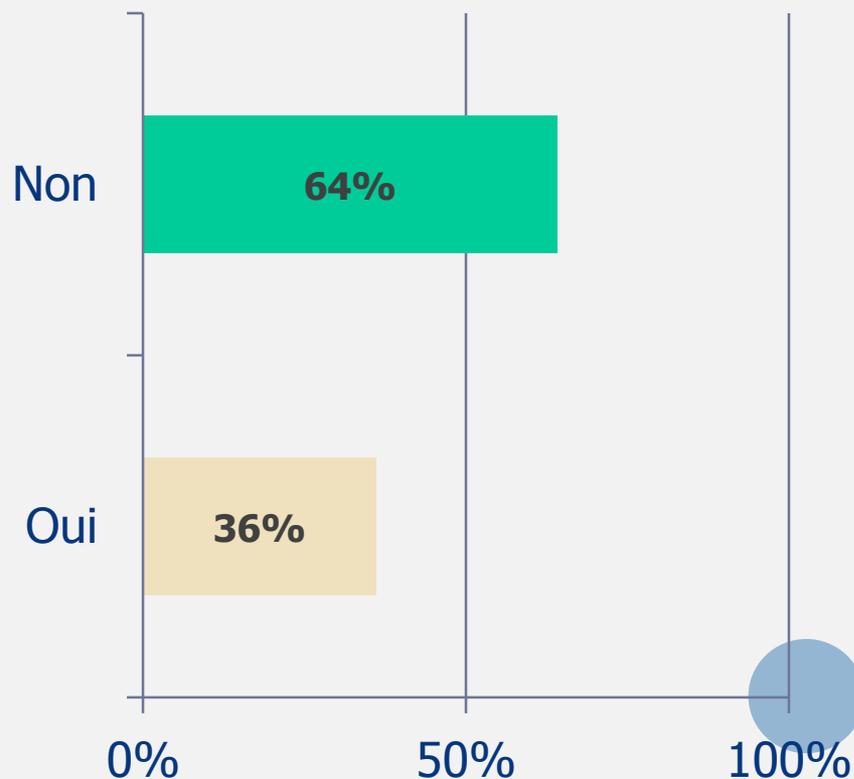


Connaissez-vous les règles du dialogue social dans la FPT et le rôle précis des instances paritaires ?

*Haute - Savoie*

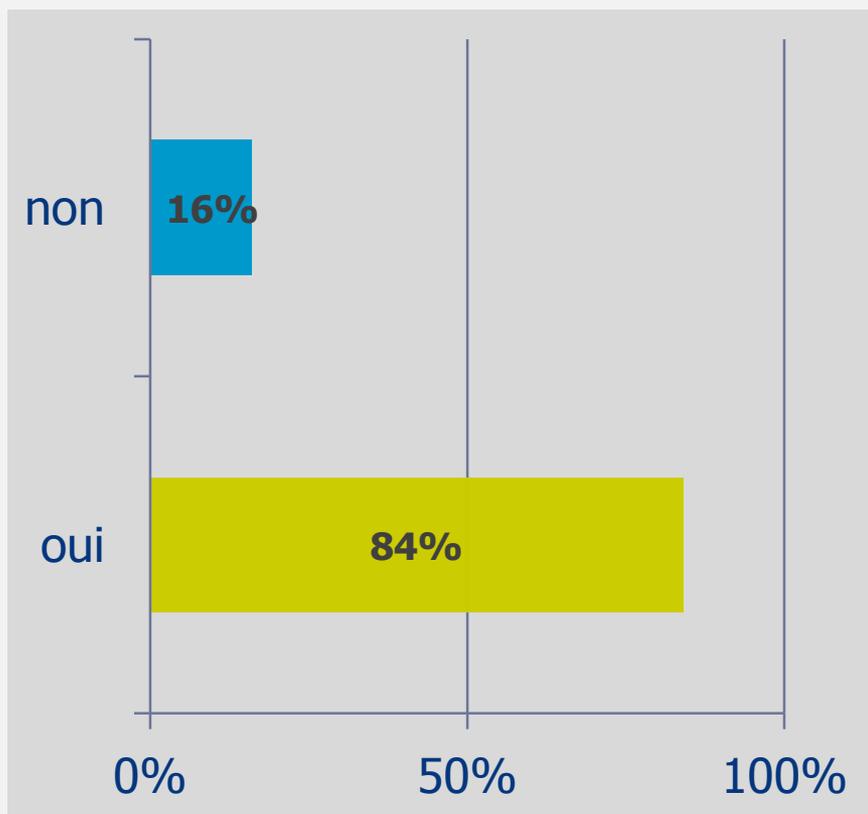


*France*

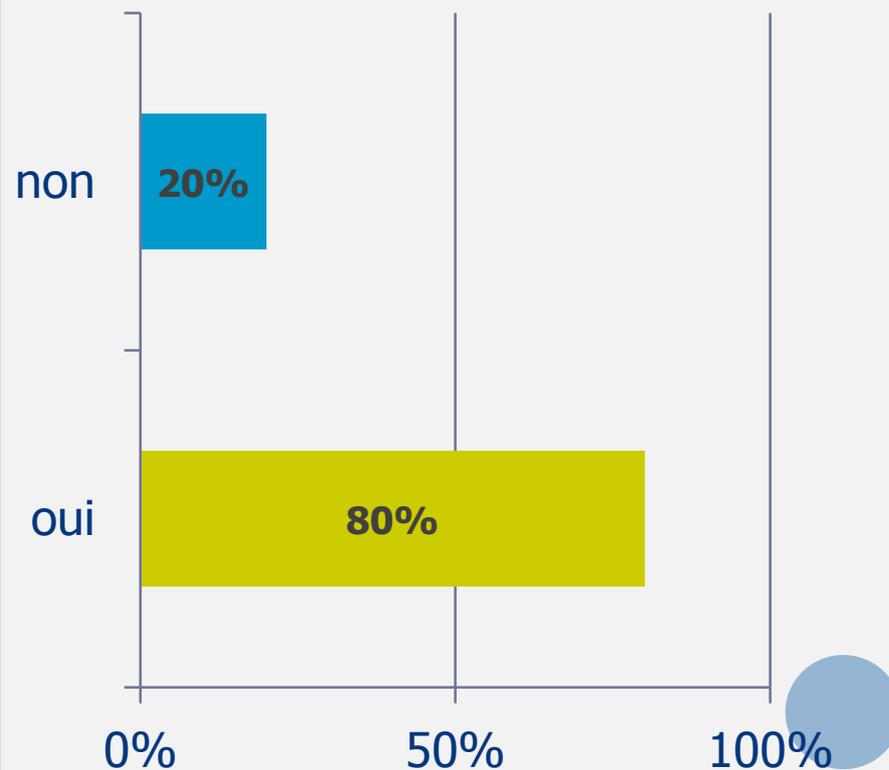


Pensez-vous que le thème de formation du Maire employeur soit aussi important que les finances locales ou les règles d'urbanisme, par exemple ?

*Haute - Savoie*

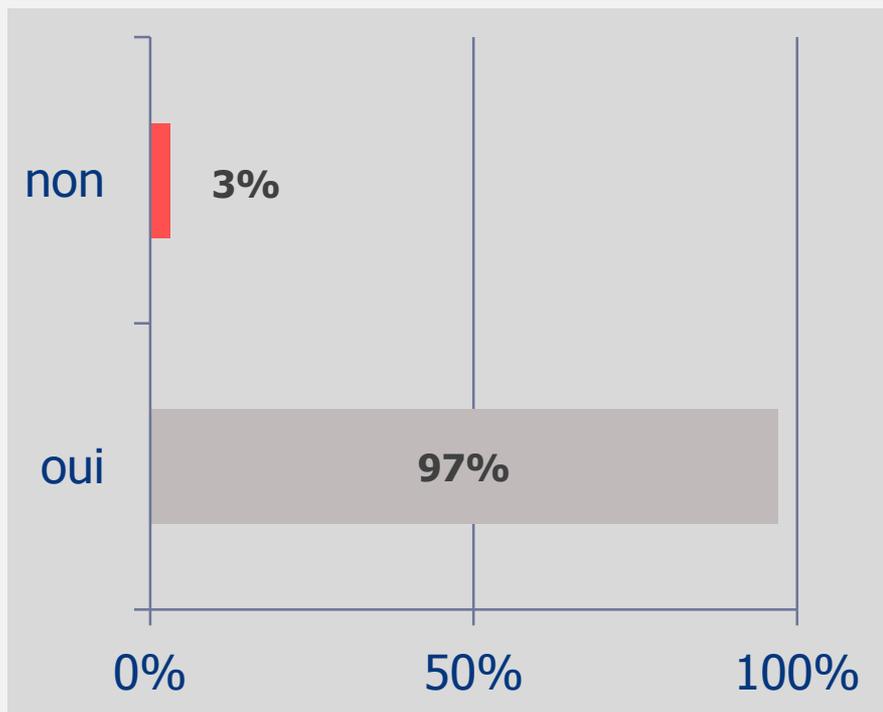


*France*

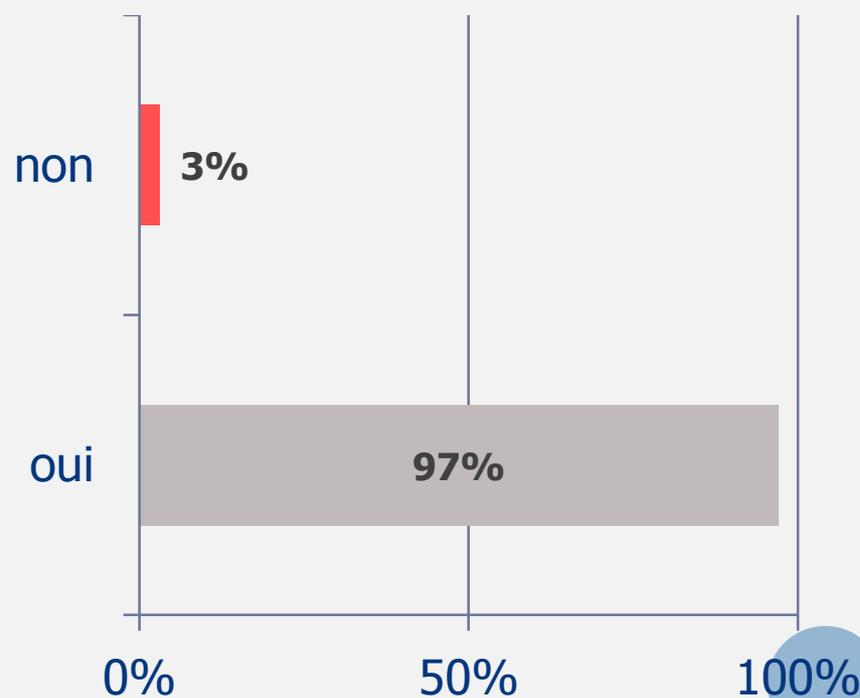


Diriez-vous, avec votre expérience de Maire que vous vous sentez en situation de responsabilité directe vis-à-vis des agents qui travaillent au sein de votre commune ?

*Haute - Savoie*



*France*



# DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

- ✓ En 2014 le Centre de Gestion de la Haute – Savoie se penche sur son **positionnement stratégique** pour anticiper les évolutions liées au phénomène de l'intercommunalité, et prévoir les transformations ayant des conséquences tant en terme d'appuis administratifs qu'en terme de **besoins spécifiques** des collectivités.
- ✓ Le Centre de Gestion fait appel un **prestataire pluridisciplinaire** et compétent pour réaliser le diagnostic et en dégager une **orientation stratégique** afin d'être toujours un appui ressources et un tiers de confiance pour toutes les collectivités et établissements publics du département.



# LE CDG 74 VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION

